



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | 19 NOVEMBRE 2019

SNCF

LA COUR DÉCONNE



La Cour des comptes a publié hier un rapport qui porte des conseils dangereux et des injonctions contradictoires. Elle dénonce une baisse insuffisante des effectifs du GPF et une politique salariale trop généreuse, alors que dans le même temps, la SNCF rencontre des problèmes d'attractivité et de fidélisation de ses cheminots.

Si la Cour reconnaît le peu d'efficacité du dialogue social, elle semble reporter la seule responsabilité sur les organisations syndicales et sur le nombre important de représentants du personnel et des IRP. **La CFDT dénonce** la première contradiction de la Cour consistant à prôner la réduction du nombre de représentants du personnel – engagée aussi par l'instauration des CSE –, tout en déplorant **l'absence de délégués syndicaux** et du personnel de proximité pour une bonne efficacité du dialogue social. L'exemple des récents conflits à la SNCF a montré **la grande défaillance des CSE et CSST** qui ne sont absolument pas en lien avec la proximité de la production. La Cour propose aussi **la réduction nette de 2 000 emplois par an** dans les prochaines années, alors que les élus, comme la nouvelle présidence, indiquent l'absolue nécessité de **réhumaniser gares et trains**. La proposition de « revisiter » les **avantages sociaux du personnel** est un signe contradictoire, voire cynique, pour

rassurer un corps social en **très grande difficulté** et en doute permanent. Si la Cour reconnaît l'intérêt de la **médecine de soins et d'une politique concrète de logement**, elle remet en cause l'existence de **l'Action sociale SNCF**, qui a montré toute son efficacité pour la cohésion sociale du Groupe ferroviaire. Enfin, le rapport s'autorise à mettre en exergue **les facilités de circulation** par des propos complètement décalés et hors du réel en indiquant des avantages qui seraient très pénalisants sur le chiffre d'affaires et sur la fréquentation des voyageurs classiques. **Pour la CFDT, il s'agit d'une intervention obsolète et agressive** lorsque l'on connaît la politique de « *yield management* » et de contingentement très strict des trains à forte valeur ajoutée du Groupe SNCF (TGV en tout genre, Thalys, Eurostar, Lyria, etc.). **La CFDT dénonce** des propos et conseils portés par le TOC des réductions budgétaires, sans tenir compte des besoins du service public ferroviaire et de ses cheminots. ●

